

**CPE stagiaire Laure TREMBLAY**  
**CPE tuteur Marie-Christine GUILLEMOT**  
**Lycée des métiers Jean D'Alembert, Issoudun**

## **Préparation, organisation et élections au CVL... et après**

---

### **Avant la situation professionnelle**

Le CVL est une instance lycéenne qui a pour objectif de mieux prendre en compte les attentes des lycéens en leur donnant la parole dans des espaces de dialogue et de concertation avec la communauté éducative (enseignants, parents, personnels d'éducation...).

Le CVL formule des propositions sur différents sujets qui touchent à la vie lycéenne : Améliorer les conditions de vie au lycée ; Permettre le dialogue, les échanges ainsi que les débats et permettre l'association des lycées aux décisions du conseil d'administration.

### **- Objectifs prioritaires de la situation professionnelle et effets souhaités :**

De manière générale, à long terme, les objectifs du CVL sont les suivants :

- ✚ Favoriser l'engagement lycéen ainsi qu'une démarche citoyenne des élèves au sein de l'établissement afin de leur permettre de préparer leur vie après le lycée ;
- ✚ Rendre les élèves responsables et autonomes : engagement citoyen ;
- ✚ Rendre les élèves acteurs de projets.

### **- Description des différentes étapes de la situation professionnelle : préparation et élections**

Avant les élections : (fin septembre / début octobre) :

- ✚ Consultation des textes régissant les élections au CVL ainsi que du calendrier à respecter ;
- ✚ Recherche d'informations sur le CVL et sur le déroulement des élections : préparation, campagne électorale ... (de nombreux outils sont disponibles sur le site de l'académie d'Orléans Tours) ;

- ✚ Elaboration d'un panneau dans le hall de la vie scolaire : qu'est-ce que le CVL, quelles sont ses missions, attributions, fonctionnement ... mais aussi affichage de la liste électorale (obligatoire) ;
- ✚ Elaboration d'une note auprès des délégués élèves sur le CVL (note à faire passer auprès de la classe) ;
- ✚ Affichage à l'internat dans les différents dortoirs ;
- ✚ Sollicitation d'élèves internes pour se porter candidats au CVL : cinq postes à pourvoir.

### La veille des élections :

- ✚ Préparation du bureau de vote ainsi que du matériel nécessaire (bulletins, enveloppes, urne, isoloir, listes d'émargement).

### Mardi 16 octobre 2012 : les élections :

L'ouverture du bureau a été assurée de 8h45 à 12h15 et de 13h25 à 16h dans la salle polyvalente du lycée.

Un planning d'ordre de passage des classes a été établi et diffusé auprès de l'équipe enseignante. Il a également été affiché dans le hall de la vie scolaire. Ceci a permis de fluidifier le passage des classes. Après explicitations des consignes, les délégués de classe ont tenu le bureau de vote et ont fait émarger leurs camarades et ont tenu l'urne.

Les enseignants accompagnateurs de classe ont également répondu aux questions des élèves et expliciter l'utilité de ces élections comme étant un apprentissage à la vie citoyenne.

### Dépouillement :

Il a eu lieu en présence des deux CPE de l'établissement ainsi que de deux élèves volontaires et candidats au CVL à 16h. Ce moment a permis d'échanger avec ces deux élèves sur les projets qu'ils avaient envie de mener au long de l'année scolaire à venir.

L'affichage du résultat du vote a été affiché en fin de journée sur le panneau dans le hall de la vie scolaire

## **2) Pendant le déroulement d'un moment de la situation professionnelle (le tuteur observe le stagiaire) : les élections en elles-mêmes**

A chaque créneau horaire défini au préalable une classe était attendue.

L'accueil s'est traduit par une explication brève de ce qu'est le Conseil de la Vie Lycéenne et la raison de ces élections.

Les consignes de vote ont également été explicitées: prendre le bulletin de vote, se rendre dans l'isoloir, garder la totalité de la liste ou rayer les candidats pour qui on ne souhaite pas voter puis se rendre au bureau de vote (tenu par les délégués).

### **- Réussites constatées**

- ✚ La majorité des classes est venue voter (deux ne sont pas venues ; une n'avait pas cours, l'autre était en stage).
- ✚ Explicitation sur le vote : les élèves ont pu acquérir quelques mots de vocabulaire tels que « isoloir », « émarger » ...
- ✚ Certains élèves ne savaient pas comment se passait un vote : prendre les bulletins, se rendre dans l'isoloir, émarger puis enfin déposer son bulletin dans l'urne.

### **- Difficultés rencontrées**

- ✚ Il est difficile de motiver les élèves à cette démarche et de les intéresser à la vie citoyenne de leur lycée : le CVL l'année passée n'était pas actif. Les élèves n'étaient donc pas au fait sur cette instance.
- ✚ Les élèves ne connaissent pas forcément tous les élèves-candidats qui se présentaient au CVL.

Pour les futures élections il sera nécessaire de prévoir un panneau avec affichage des professions de foi avec les photos des candidats ( titulaires + suppléants).

- ✚ Aucun planning de tenue du bureau de vote n'a été établi : je me suis retrouvée seule à certains moments.

### **- Appréciation de l'atteinte des objectifs visés**

Les objectifs étaient les suivants :

- ❖ Démarche citoyenne : se rendre au bureau de vote et voter

Cet objectif a été atteint mais pas de la manière attendue. Les élèves sont venus voter sous la contrainte puisqu'ils étaient accompagnés de leur professeur. Il y a une démarche citoyenne, mais accompagnée, pas libre. Cependant les élèves ont pu se rendre compte que ce qu'était un vote et de la manière dont il se déroule.

- ❖ L'engagement lycéen a été inexistant le jour des élections. Seuls les élèves candidats se sont intéressés au déroulement de la journée et de ce qui allait s'en suivre. Ce sont ces mêmes élèves qui avaient déjà réfléchi aux projets qu'ils souhaiteraient menés pour l'année scolaire en cours.
- ❖ Rendre les élèves acteurs de leur projet : les élèves candidats ont été présents au bureau de vote quand ils le pouvaient notamment lors des récréations et du temps du midi.

### **3) Après le déroulement d'un moment de la situation professionnelle (échanges avec le tuteur)**

#### **- Réussites constatées**

Nous avons pu constater le fort taux de participation dû au fait que les enseignants accompagnaient leurs classes mais aussi la motivation des élèves candidats au CVL

#### **- Ajustements à prévoir**

Le manque d'informations a conduit un grand nombre d'élèves à voter blanc (32% des voix).

Lors des prochaines élections il sera nécessaire que les élèves élus et les candidats passent dans les classes en début d'année pour expliciter ce qu'est le CVL et permettent aux élèves de poser des questions.

Le fait de devoir convoquer les classes pour que les élèves viennent voter est un moyen d'avoir davantage d'élèves votants. Les élections au CVL doivent être un moment travaillé et privilégié dans la vie du lycée. Les élèves ne doivent pas être contraints à venir voter, ils doivent pouvoir venir d'eux même.